

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 08/10/2024 - B2024/051550 - 2021 B 00827 - 893 400 853 - 2YB ECHAFAUDAGE

Etats financiers au 31/12/2023

Bilan

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF IMMOBILISE	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	59 469	14 571	44 898	31 955
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		59 469	14 571	44 898	31 955
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	272 484		272 484	147 617
	Autres créances	30 022		30 022	49 787
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	361 417		361 417	41 143
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	663 923		663 923	238 546
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	723 392	14 571	708 821	270 501

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 000	1 000
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	109 558	28 401
	Résultat de l'exercice	289 486	81 157
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		400 144	110 658
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	26 721	32 182
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 360	46 395
	Dettes fiscales et sociales	188 596	81 266
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		308 677	159 843
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		708 821	270 501
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		289 485,88	81 157,40
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		308 677	159 843
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Etats financiers au 31/12/2023

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **708 821** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 311 030** euros et un total **charges** de **1 021 544** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **289 486** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Charges à payer

31/12/2023

Total des Charges à payer		82 038
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		81 255
<i>Fournisseurs - fact. non parve</i>	81 255	
Dettes fiscales et sociales		783
<i>Etat - autres charges à payer</i>	433	
<i>Taxe d'apprentissage</i>	350	

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : 2YB ECHAFAUDAGE										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406												
		Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles	{	Terrains	420		422		424		426												
		Constructions	430		432		434		436												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446												
		Installations générales agencements divers	450		452		454		456												
		Matériel de transport	460	32 377	462	34 000	464	15 000	466	51 377											
		Autres immobilisations corporelles	470	7 526	472	1 299	474	732	476	8 092											
		Immobilisations financières	480		482		484		486												
		TOTAL	490	39 903	492	35 299	494	15 732	496	59 469											
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles	{	Terrains	510		512		514		516												
		Constructions	520		522		524		526												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536												
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546												
		Matériel de transport	550	5 575	552	4 172	554		556	9 747											
		Autres immobilisations corporelles	560	2 373	562	3 028	564	576	566	4 825											
		TOTAL	570	7 948	572	7 199	574	576	576	14 571											
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail														
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme			⑤	⑥	⑦	⑧									
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %													
1																					
2																					
3																					
4																					
5	732	576	157	335	178																
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	732	580	576	582	157	584	335	586	178	581	587	589								
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590		583		594		595										
TOTAL					596	178	585		597		599										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

EURL 2YB ECHAFAUDAGE

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
au Capital de 1 000 €.

54 Rue Paul Verlaine 69100 Villeurbanne
RCS 893 400 853 R.C.S Lyon

EXTRAIT DE PROPOSITION DE RESOLUTION DANS LE CADRE DE LA DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DECISION D003 2024/06 DU 30 JUIN 2024

DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31/12/2023

Texte proposé

Je décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 289 486 euros de la manière suivante :

<i>Report à nouveau</i>	<u>289 486 €</u>
<i>Total</i>	289 486 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 400 144 Euros.

Conformément à la loi, je prends note qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue depuis la création de la société.

Fait à Villeurbanne, le 30/06/2024



EL ALAMI Abderrahmane

Gérant & Associé Unique
2YB ECHAFAUDAGE

2YB ECHAFAUDAGE
54 Rue Paul Verlaine
69100 VILLEURBANNE
Tél. 06 64 02 87 13
SIRET. 893 400 853 00014

2YB ECHAFAUDAGE

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
au Capital de 1 000 €.

54 Rue Paul Verlaine 69100 Villeurbanne
RCS 893 400 853 R.C.S Lyon

EXTRAIT DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DECISION D003_2024/06 DU 30 JUIN 2024

DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31/12/2023

Décision adoptée par l'associé unique :

Je décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 289 486 euros de la manière suivante :

<u>Report à nouveau</u>	289 486 €
Total	289 486 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 400 144 Euros.

Conformément à la loi, je prends note qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue depuis la création de la société

Fait à Villeurbanne, le 30/06/2024



EL ALAMI Abderrahmane

Gérant & Associé Unique

2YB ECHAFAUDAGE

2YB ECHAPAUDAGË
54 Rue Paul Verlaine
69100 VILLEURBANNE
Tél. 06 64 02 87 13
SIRET. 893 400 853 00014